



Subventions de recherche axées sur les découvertes

Lignes directrices et critères relatifs à l'examen des demandes

Lignes directrices et critères relatifs à l'examen des demandes de subvention de recherche axée sur les découvertes

Au nom de SP Canada, nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de remplir le rôle d'examinateur dans le cadre de notre concours de subventions de recherche. Le succès des processus d'examen des demandes de subvention de recherche repose sur l'implication de gens dévoués qui, comme vous, mettent généreusement leur temps et leur expertise au service de nos comités d'examen. L'organisme SP Canada et ses parties prenantes vous sont très reconnaissants de votre collaboration.

1. APERÇU DU CONCOURS

Par son programme de subventions de la recherche, SP Canada vise à stimuler et à soutenir la recherche sur la sclérose en plaques (SP). L'organisme SP Canada accepte les demandes de subvention de recherche axée sur les découvertes dans les domaines de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, non clinique ou de nature clinique, y compris les études sur la prise en charge, les soins et la réadaptation des personnes atteintes de SP. Le montant approximatif d'une subvention de recherche axée sur les découvertes peut atteindre 300 000 \$, pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Selon la nature de l'étude proposée, toute personne candidate peut demander une subvention en lien avec l'un des deux domaines d'études suivants :

- Les **bourses pour la recherche biomédicale** permettent le financement d'études sur les aspects biologiques, pathologiques et mécanistiques de la SP ainsi que l'obtention de données fondamentales sur le déclenchement, la progression, la prévention et le traitement de cette maladie. Par exemple, les études peuvent être effectuées *in vitro*, avec des modèles animaux et auprès d'êtres humains.
- Les **bourses pour la recherche clinique et sur la santé de la population** sont offertes dans le but de soutenir des travaux de recherche clinique axés sur l'amélioration des techniques diagnostiques et des traitements, sur le renforcement de la santé et de la qualité de vie des personnes aux prises avec la SP; des travaux sur les services de soins de santé; des études consacrées aux personnes atteintes de SP ou aux traitements destinés à ces dernières; ainsi que des travaux relevant de la recherche sur la santé de la population, axés sur la compréhension des interactions complexes qui, dans le contexte de la SP, interviennent sur les plans biologique, social, culturel et environnemental et influent sur la santé des gens et des populations.

2. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXAMEN

Le comité d'examen indépendant chargé présente la composition suivante :

- Le **président** supervise le processus d'examen des demandes de subventions. Son rôle consiste à faire en sorte que l'examen et l'évaluation des demandes de subvention se déroulent dans le cadre d'un environnement positif, constructif et équitable. Il incombe aussi à cette personne de fournir au comité médical consultatif (CMC) de SP Canada un rapport faisant état des résultats de la réunion du comité d'examen.
- L'**agent scientifique** assiste le président durant la réunion du comité. À ce titre, cette personne ne participe pas à l'examen proprement dit des propositions. Elle est chargée de prendre des notes claires et concises qui résumeront les discussions dont aura fait l'objet chaque demande de subvention. Chaque personne candidate recevra les notes de l'agent scientifique relatives à sa proposition de recherche, accompagnées d'autres commentaires des examinateurs.
- Les **examinateurs scientifiques** sont des chercheurs qui possèdent des compétences particulières et qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts relativement aux demandes de subventions qui leur sont assignées. Leur rôle est d'effectuer une évaluation critique des propositions de recherche qui leur sont soumises et de rédiger des commentaires constructifs relativement à celles-ci en se basant sur les critères d'évaluation fixés par SP Canada. Les examinateurs scientifiques prennent part à la réunion du comité d'examen pour discuter de toutes les demandes de subvention au sujet desquelles ils ne sont pas en situation de conflit d'intérêts ainsi que pour évaluer celles-ci de manière quantitative en leur attribuant une note.
- Les **représentants de la collectivité** sont des personnes touchées par la sclérose en plaques qui sont invitées à prendre part à la réunion du comité d'examen. Leur rôle est d'évaluer – suivant la perspective d'un public non expert en matière de recherche – la clarté et l'accessibilité des résumés vulgarisés et de discuter de la pertinence des propositions de recherche pour la collectivité de la SP. Les représentants de la collectivité se penchent également sur le potentiel de ces projets quant à l'obtention de résultats concrets pouvant déboucher sur une amélioration de la qualité de vie des personnes aux prises avec la SP. Leur mandat consiste à : 1) attribuer une note (un score) qui donne un aperçu de l'impact et de la pertinence des propositions de recherche qui leur sont soumises relativement à la SP; 2) formuler des commentaires sur la clarté et l'accessibilité des propositions de recherche qui leur sont assignées et à propos desquelles ils ne sont pas en situation de conflit d'intérêts.

3. **PROCESSUS D'EXAMEN**

Le processus d'évaluation indépendante des demandes de subvention de SP Canada est régi par les principes suivants : la confidentialité et l'impartialité.

Le processus d'évaluation des demandes de subvention comporte deux étapes : 1) un **examen approfondi** mené par au moins deux examinateurs scientifiques (soit les premier et second examinateurs, et possiblement un examinateur externe, si les circonstances l'exigent) et un

représentant de la collectivité, qui produiront des évaluations écrites, qui seront effectuées à domicile; et 2) une **réunion du comité d'examen** en personne ou en mode virtuel durant laquelle les membres de ce dernier discutent des demandes et attribuent à chacune d'elles une note, permettant ainsi l'établissement d'une liste de priorités qui aidera SP Canada à soumettre des recommandations relativement aux projets à financer.

Les demandes de subvention sont étudiées selon les critères d'évaluation énoncés ci-après pour être ensuite soumises par le comité d'examen à partir du système de gestion en ligne des demandes de financement [ProposalCentral](#), utilisé par SP Canada.

En se basant sur les critères d'évaluation applicables, les **examinateurs scientifiques** rédigent des commentaires pour chacune des demandes qu'ils sont chargés d'évaluer à titre de premier ou de second examinateur et – en se basant sur la grille d'évaluation fournie ci-après (voir **section 4**) – attribuent à chaque projet qu'ils évaluent une note globale initiale sur laquelle le président du comité d'examen pourra s'appuyer pour écarter, au besoin, le projet concerné.

Les **représentants de la collectivité** sont appelés à passer en revue les résumés vulgarisés des demandes qui leur sont assignées et à formuler par écrit leurs commentaires suivant la perspective d'un public non expert en matière de recherche. L'évaluation des résumés vulgarisés par les représentants de la collectivité repose sur la clarté de leur contenu ainsi que sur l'impact et la pertinence du projet concerné relativement à la SP. À l'issue de cette étape, les représentants de la collectivité indiquent – selon les critères d'évaluation établis par SP Canada – dans quelle mesure ils appuient les propositions de recherche qui leur ont été soumises (« degré d'intérêt »), ou ils attribuent une note globale à chacune de ces propositions (voir **section 4**).

Le comité d'examen convoque une **réunion** au cours de laquelle :

- Le représentant de la collectivité fait part de la cote globale ou du degré d'appui qu'il a accordé au projet, en soulignant les points forts et les faiblesses du contenu vulgarisé de celui-ci et en précisant l'appui qu'il accorde à la demande de subvention.
- Les premier et second examinateurs scientifiques énoncent la note initiale qu'ils ont attribuée à la proposition de recherche.
- Le premier examinateur présente son évaluation de la proposition de recherche, en décrivant les points forts et les faiblesses du projet en général.
- Le second examinateur prend ensuite la parole en se concentrant sur les points d'accord et de désaccord entre lui et le premier examinateur tout en s'attardant sur des points non abordés par ce dernier.

À la demande de son président, le comité d'examen s'engage dans une discussion durant laquelle la demande de subvention est abordée de manière générale. Le président demande ensuite à l'agent scientifique de présenter un résumé de la discussion du comité d'examen. À l'issue de cette discussion, le président demande aux premiers et seconds examinateurs de convenir de la note à attribuer au projet. Le président du comité fera de nouveau appel au représentant de la collectivité pour savoir si son degré d'intérêt aura changé à l'issue de la discussion. Tous les

membres du comité qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts relativement à la demande – à l'exception du président et de l'agent scientifique – attribuent par vote individuel et confidentiel une cote pouvant varier jusqu'à 0,5 point au-dessus ou au-dessous de la note ayant fait consensus. La moyenne des cotes ainsi attribuées constitue la note finale de la proposition de recherche. À cette occasion, les représentants de la collectivité sont appelés à s'entendre sur un degré d'appui final à accorder à la demande de subvention. Après avoir abordé ainsi l'ensemble des projets évalués, le comité établit une liste des demandes en classant celles-ci par ordre de priorité en vue de la formulation de recommandations quant au financement à accorder.

À l'issue de ce processus d'évaluation, les recommandations du comité d'examen sont soumises au CMC, qui formulera avis et conseils à leur sujet au conseil d'administration. C'est le conseil d'administration de SP Canada qui prend les décisions finales relativement au financement des projets de recherche.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'organisme SP Canada transmettra aux candidats les notes de l'agent scientifique, en plus des commentaires de chaque examinateur. Il importe donc que vous formuliez vos commentaires de façon claire, concise, constructive, en utilisant un langage objectif et non incisif, et que vous justifiiez vos commentaires, suggestions et scores. Les commentaires constructifs des examinateurs scientifiques aideront les candidats à accroître la qualité et le potentiel du projet de recherche proposé. Quant aux commentaires des représentants de la collectivité, l'objectif est d'aider les candidats à améliorer potentiellement la qualité de leur résumé vulgarisé ainsi qu'à mieux décrire l'impact et la pertinence de leur projet. Veuillez ne pas révéler votre identité dans vos commentaires écrits afin d'assurer la confidentialité du processus d'évaluation.

Aux examinateurs scientifiques :

Veuillez fournir dans vos commentaires écrits un résumé de la demande de financement, une évaluation de ses points forts et de ses faiblesses, ainsi que des commentaires sur les points auxquels une attention particulière devrait être apportée. Veuillez vous reporter aux directives et aux questions énoncées ci-après, lesquelles vous guideront lors de l'évaluation écrite de la demande.

A. Approche de recherche

Veuillez décrire de manière concise la proposition de recherche, y compris l'objectif des travaux envisagés, l'hypothèse à vérifier et les questions auxquelles le candidat tentera de répondre, les objectifs à atteindre, les méthodes et les procédures proposées, ainsi que les progrès déjà réalisés (s'il s'agit d'un programme de recherche en cours).

Veuillez déterminer les points forts et les faiblesses des divers aspects du projet de recherche en vous posant les questions suivantes :

- Les questions de recherche sont-elles claires?
- Les objectifs du projet sont-ils logiques et cadrent-ils avec la portée d'un projet de recherche axé sur les découvertes?
- L'analyse documentaire est-elle complète et objective et est-elle pertinente relativement à la conception de l'étude et au plan de recherche?
- L'approche et la méthode envisagées sont-elles valables et adéquatement justifiées?
- Les procédures décrites sont-elles réalisables? La proposition de recherche peut-elle mener à l'acquisition de nouvelles connaissances et générer des concepts novateurs ou confirmer certaines hypothèses?
- La proposition de recherche repose-t-elle sur une quantité suffisante de données préliminaires?

B. Caractère novateur et originalité de la proposition :

- La proposition de recherche est-elle originale?
- L'application de la proposition de recherche peut-elle mener à l'acquisition de nouvelles connaissances?

C. Impact et pertinence de l'étude proposée :

- La proposition de recherche porte-t-elle sur une lacune ou un besoin important dans le domaine de la recherche sur la SP et offre-t-elle la possibilité d'améliorer grandement la qualité de vie des personnes touchées par la SP?
- La proposition de recherche fait-elle l'objet d'un plan approprié en matière de diffusion et d'échange de données de recherche?

D. Chercheur(s) :

- Portez votre attention sur les compétences et le cheminement professionnel des candidats (qualifications, expertise et expérience dans le domaine de l'étude proposée, productivité sur le plan scientifique, aptitude à diffuser les résultats de l'étude).
- Penchez-vous sur la capacité de l'équipe de candidats (s'il y a plus d'un candidat) à mener l'étude proposée, en ce qui a trait au potentiel synergique des membres et à la complémentarité de leur expertise.
- Cernez les aspects inhabituels du projet en ce qui a trait au personnel de recherche prévu.

E. Ressources et environnement de recherche :

- Formulez des commentaires sur la disponibilité et l'accessibilité du personnel, des installations et de l'infrastructure nécessaires à l'étude.
- Penchez-vous sur les aspects particuliers de la proposition de recherche relativement aux installations, à l'équipement ainsi qu'au degré de collaboration nécessité par le projet au sein d'un même département ou entre divers départements ou établissements.
- Formulez des commentaires relativement à la disponibilité des fournitures et de l'équipement requis (modèles animaux, préparations de tissus, matériel nécessaire aux études cliniques, etc.).
- Évaluez l'environnement de recherche en vue d'établir s'il est propice à la réalisation des travaux de recherche proposés et à la formation du personnel de recherche.

F. Budget :

- Le budget proposé est-il réaliste au regard des objectifs, de la méthodologie, et de l'échéancier du projet?
- Tous les éléments du budget sont-ils justifiés, compte tenu de l'approche, des procédures et de la méthode d'analyse des données proposées?
- Exposez de façon détaillée les raisons précises pour lesquelles vous recommandez une réduction de la durée des travaux envisagés ou une diminution du montant du budget proposé, s'il y a lieu.
- En cas d'ajouts apportés au projet, formulez des commentaires sur les modifications que ceux-ci impliquent par rapport au budget initialement approuvé.
- Chacun des éléments compris dans le budget doit être justifié et conforme aux politiques relatives aux subventions de recherche axées sur les découvertes de SP Canada.

Note globale préliminaire des examinateurs scientifiques :

Les examinateurs scientifiques doivent attribuer aux demandes qui leur sont assignées une note globale initiale en se basant sur la grille d'évaluation fournie ci-après. Les notes initiales ne sont pas utilisées à des fins de classement, mais procurent à SP Canada et au président du comité d'examen de l'information quant à la qualité des propositions de recherche soumises. Elles servent aussi de points de référence permettant aux examinateurs de déterminer quelles sont les propositions de recherche à écarter. Toute demande ayant obtenu une note sous 3,5 de la part des premier et second évaluateurs ou une note inférieure à une note-seuil appropriée établie par SP Canada en accord avec le président du comité d'examen pourrait être écartée et ne pas faire l'objet de discussions à la réunion du comité d'examen. Il sera demandé aux examinateurs scientifiques d'accorder une note finale en fonction d'une note consensuelle qui aura été établie au préalable. Il est fortement recommandé de s'appuyer sur **l'échelle complète d'évaluation** pour orienter la discussion sur les propositions de recherche prioritaires les plus prometteuses quant au financement.

GRILLE D'ÉVALUATION DESTINÉE AUX EXAMINATEURS SCIENTIFIQUES

Descripteur	Note (intervalle)	Résultat
Exceptionnel	De 4,5 à 4,9	La demande est remarquable sous tous ou presque tous les aspects pertinents. Les faiblesses ou lacunes sont minimes. Le projet de recherche est novateur et vise à combler des lacunes importantes quant aux connaissances et présente très peu de points faibles. Les chercheurs sont susceptibles de réaliser les travaux envisagés et comptent à leur actif un parcours très prolifique.
Excellent	De 4,0 à 4,4	La demande est remarquable sous bon nombre d'aspects pertinents et appropriée sous tous les autres aspects. Certaines améliorations peuvent être envisagées. Le projet de recherche est très intéressant et vise à permettre des avancées importantes. L'équipe de recherche se démarque par son excellence, mais certaines limitations mineures devront être corrigées ou il manque une description claire de l'impact des travaux envisagés.
Bon	De 3,5 à 3,9	La demande est remarquable sous certains aspects pertinents et appropriée sous tous les autres aspects. Certaines améliorations sont nécessaires. Le projet de recherche est intéressant, mais il aura une portée restreinte ou un impact limité, ou il suscite des préoccupations à propos de sa faisabilité ou de l'équipe qui sera à l'œuvre; ou encore, autrement dit, la proposition de recherche présente des points forts, mais doit être retravaillée.
Passable	De 3,0 à 3,4	La demande est globalement appropriée quant aux aspects pertinents. Des corrections majeures sont toutefois nécessaires. Le projet de recherche présente des points intéressants, mais également de nombreuses limitations. Il ne sera donc pas financé.

Piètre	De 0,0 à 2,9	<p>La demande ne procure pas d'information convaincante ou présente des failles ou des lacunes inhérentes importantes.</p> <p>Le projet de recherche présente des failles considérables et ne peut, tel quel, faire l'objet d'un financement. Il ne sera donc pas financé.</p>
--------	-----------------	--

Aux représentants de la collectivité :

Veuillez lire les résumés vulgarisés des demandes de subvention qui vous ont été assignées. Veuillez vous reporter aux questions énoncées ci-après, lesquelles vous aideront à rédiger votre évaluation.

A. Impact et pertinence pour les personnes touchées par la SP :

- Quels sont les objectifs de la proposition de recherche et en quoi celle-ci est-elle importante pour les personnes touchées par la SP?
- Le projet pourrait-il avoir un effet durable sur la prise en charge de la santé et la qualité de vie des personnes touchées par la SP ou sur la qualité des soins cliniques qui leur sont offerts ou sur ces deux aspects?
- Selon vous, le projet a-t-il pour but de combler une lacune critique dans les connaissances sur la SP ou de supprimer des obstacles à l'avancement de la recherche en SP?
- En tant que personne touchée par la SP, diriez-vous que le projet suscite de l'espoir et de l'enthousiasme chez vous et que les résultats de l'étude auront des échos positifs auprès de la collectivité de la SP?
- À la lumière du résumé vulgarisé que vous avez lu, diriez-vous que le projet aura un impact sur la vie des personnes touchées par la SP? Si vous avez répondu non, veuillez expliquer ce qui pourrait faire en sorte que l'étude proposée ait un impact?

B. Langage et accessibilité :

- Le candidat utilise-t-il un langage clair et approprié dans la description des retombées de son étude pour les personnes touchées par la SP?
- Le candidat explique-t-il clairement l'information de référence et les concepts clés sur lesquels son étude est fondée? Si votre réponse est non, veuillez indiquer les lacunes et les points à éclaircir?
- Quels commentaires pouvez-vous faire au chercheur pour l'aider à accroître la compréhension et la pertinence de son résumé de recherche vulgarisé pour le grand public?

Degré d'intérêt des représentants de la collectivité pour les propositions de recherche :

En vous basant sur les critères énoncés précédemment et sur le tableau fourni ci-après, veuillez déterminer dans quelle mesure vous appuyez la demande de subvention en évaluant l'impact et la pertinence des travaux proposés. Veuillez noter que, lors de la réunion du comité d'examen, il vous sera demandé d'accorder à la demande un degré d'appui final à l'issue des discussions que les membres du comité auront eues à son sujet.

GRILLE D'ÉVALUATION DU DEGRÉ D'INTÉRÊT SELON LES REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ

Degré d'intérêt	Définition
Élevé (3)	Pertinence et niveau d'impact potentiel élevés relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP. Degré d'intérêt élevé pour le projet de recherche.
Élevé/modéré (2,5)	Pertinence et niveau d'impact potentiel de modérés à élevés relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP. Degré d'intérêt de modéré à élevé pour le projet de recherche.
Modéré (2)	Pertinence et potentiel d'impact modérés relativement à la santé et à la qualité de vie pour les personnes touchées par la SP. Degré d'intérêt modéré pour le projet de recherche.
Modéré/faible (1,5)	Pertinence et niveau d'impact potentiel de faibles à modérés relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP. Degré d'intérêt de faible à modéré pour ce projet de recherche.
Faible (1)	Pertinence et niveau d'impact potentiel faibles relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP. Le résumé vulgarisé ne démontre pas que le projet de recherche permettra de répondre à un besoin crucial lié à la SP. Degré d'intérêt faible pour ce projet de recherche.

De plus, veuillez attribuer une cote relative au vocabulaire et à l'accessibilité du résumé vulgarisé et fournir des commentaires sur celui-ci qui permettront aux candidats d'améliorer le résumé vulgarisé de leur proposition de recherche et de mieux formuler la justification du degré de pertinence du projet de recherche et du niveau d'impact de celui-ci :

- Élevé – Il n'y a pas lieu de réviser la demande. Le langage est adéquat et est à la portée du grand public dans les passages vulgarisés.
- Modéré – Il faudrait apporter des révisions mineures aux passages vulgarisés.
- Faible – Les passages vulgarisés nécessitent une révision en profondeur.

5. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité doivent en tout temps se conformer aux *Lignes directrices en matière de conflit d'intérêts* et à la *Politique de protection de la vie privée et de la confidentialité* de SP Canada!

Avant d'avoir accès aux demandes à évaluer, les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité doivent passer en revue et retourner dûment signé le formulaire relatif à la confidentialité et aux conflits d'intérêts de SP Canada et déclarer tout conflit d'intérêts qui pourrait les concerter relativement à l'une des demandes à évaluer. Si un examinateur scientifique ou un représentant de la collectivité se trouve en situation de conflit d'intérêts, cette personne ne sera pas autorisée à évaluer ni à commenter la demande concernée et devra se retirer du processus de discussion ou d'attribution de notes dont celle-ci fera l'objet.

6. FORMATION SUR LES BIAIS INCONSCIENTS

Le président du comité d'examen et les examinateurs scientifiques sont tenus de suivre une [formation sur les préjugés inconscients](#) conçue par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Cette formation fournit des explications sur les diverses formes de préjugé inconscient et propose des stratégies utiles pour déceler et atténuer ceux-ci dans les activités d'évaluation par les pairs.

7. REVUE DES DEMANDES DE SUBVENTION DE RECHERCHE À PARTIR DE LA PLATEFORME PROPOSALCENTRAL

Le processus d'évaluation des demandes de subvention de recherche à partir de la plateforme [ProposalCentral](#) se déroule en deux étapes : 1) Les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité passent en revue brièvement toutes les propositions de recherche soumises et déclarent tout conflit d'intérêts qui pourrait les concerter relativement à l'une des demandes à évaluer. De plus, les examinateurs doivent indiquer leur degré d'expertise en s'appuyant sur la brève description des projets de recherche soumis (p. ex. niveau d'expertise élevé, moyen ou bas). 2) Selon les résultats de cet examen préliminaire, les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité se voient assigner des propositions de recherche particulières. Les membres du comité d'examen ont ensuite pour tâche de procéder à une analyse approfondie des propositions qui leur ont été assignées et de fournir des évaluations écrites par l'entremise de la plateforme ProposalCentral.

8. LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLATEFORME PROPOSALCENTRAL

Aux examinateurs scientifiques :

Veuillez vous reporter aux étapes décrites ci-dessous ou visionner la vidéo de démonstration fournie [ici](#) (en anglais).

1. Après l'étape de déclaration des éventuels conflits d'intérêts et de votre niveau d'expertise, des demandes de subvention vous seront assignées aux fins d'évaluation. Vous pourrez alors

accéder à chacune de ces demandes à partir de la section « Assigned Applications » (propositions assignées).

2. Dans la colonne « App Details » (détails sur la demande), vous trouverez les liens suivants :
 - « App details » (détails sur la demande) – ce lien donne accès à toutes les sections de la demande en ligne.
 - « All Attachments » (toutes les pièces jointes) – ce lien donne accès à un exemplaire complet de la demande en ligne sous format PDF, laquelle comprend toutes les pièces jointes téléchargées. Nous recommandons aux examinateurs scientifiques d'utiliser principalement ce document PDF pour procéder à l'analyse approfondie de chacune des demandes qu'ils sont chargés d'examiner.
3. Dans la colonne « Submit Critiques » (soumettre les commentaires) seront indiqués votre rôle en tant qu'examinateur (premier examinateur ou second examinateur) et l'état d'avancement de l'évaluation de la demande en ligne. Pour accéder au modèle d'évaluation, veuillez cliquer sur le lien « Your Critique » (vos commentaires).
4. Après avoir entré toute l'information requise, vous pouvez soit cliquer sur le bouton « Submit » (soumettre) situé en haut de la page d'évaluation OU sur le bouton « Submit Critique » (soumettre les commentaires) à partir de la page d'accueil de la demande. Une fois soumis en ligne, vos commentaires seront considérés comme définitifs et ne pourront plus être modifiés.

Aux représentants de la collectivité :

Veuillez vous reporter aux étapes décrites ci-dessous ou visionner la vidéo de démonstration fournie [ici](#) (en anglais).

1. Après l'étape de déclaration des éventuels conflits d'intérêts et de votre niveau d'expertise, des demandes de subvention vous seront assignées aux fins d'évaluation. Vous pourrez alors accéder à ces demandes à partir de la section « Assigned Applications » (propositions assignées).
2. Dans la colonne « App Details » (détails sur la demande), veuillez cliquer sur le lien « App details » (détails sur la demande) pour accéder à la proposition en ligne. À partir de la section 9 – « Upload Attachments » (pièces jointes téléchargées), vous n'aurez qu'à évaluer le résumé vulgarisé de chacune des demandes.
3. Dans la colonne « Submit Critiques » (soumettre les commentaires) seront indiqués votre rôle en tant qu'examinateur (représentant de la collectivité) et l'état d'avancement de l'évaluation de la demande en ligne. Pour accéder au modèle d'évaluation, veuillez cliquer sur le lien « Your Critique » (vos commentaires).
4. Après avoir entré toute l'information requise, vous pouvez soit cliquer sur le bouton « Submit » (soumettre) situé en haut de la page d'évaluation OU sur le bouton « Submit Critique » (soumettre les commentaires) à partir de la page d'accueil de la proposition de recherche. Une fois soumis en ligne, vos commentaires seront considérés comme définitifs et ne pourront plus être modifiés.

DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions au sujet de la façon dont les propositions sont évaluées, nous vous invitons à nous écrire par courriel à msresearchgrants@mscanada.ca.

Quant aux questions que vous pourriez avoir en lien avec le soutien technique offert relativement au système ProposalCentral, veuillez communiquer avec l'équipe chargée du soutien aux utilisateurs en composant le 1 800 875-2562 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou en écrivant à pcsupport@altum.com, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h (HE).